

**NOS 28 PROPOSITIONS  
POUR LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE**



**NOTRE CONTRAT DE  
LEGISLATURE**

***Ensemble !***  
MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE



## SOMMAIRE

<b>Edito des Présidents</b>	<b>4</b>
<b>Lutte contre les LGBTphobies en Europe</b>	<b>5</b>
<b>Lutte contre les LGBTphobies en France</b>	<b>5</b>
<b>Procréation Médicalement Assistée – PMA</b>	<b>8</b>
<b>Gestation Pour Autrui – GPA, filiation</b>	<b>8</b>
<b>Facilitation des parcours de transition pour les personnes transgenres</b>	<b>9</b>



**Hervé Gastaud**  
Président de Progressistes LGBT+



**Frédéric Getton**  
Président de CENTR'ÉGAUX

## Edito des Présidents

Depuis plus de 15 ans pour CENTR'ÉGAUX, et depuis 2 ans pour Progressistes LGBT+, nous œuvrons au sein de nos mouvements politiques pour l'Égalité des droits, la lutte contre les LGBTIphobies et toutes formes de discriminations.

À la suite de l'élection de M. Emmanuel Macron à la Présidence de la République en 2017, il nous a semblé primordial d'échanger de façon régulière et soutenue entre associations partageant les mêmes valeurs, de façon formelle et informelle. Cela a conduit à plusieurs reprises à des prises de positions et à des actions externes communes, telles que nos participations aux Marches des Fiertés de Paris.

Au cours de l'année dernière, nous avons souhaité rassembler nos forces pour préparer ensemble les échéances présidentielles et législatives de 2022.

Cette démarche a été officiellement lancée en tant que **Maison commune LGBT+ le 14 décembre 2021**, au siège de La République En Marche, en présence de plusieurs Ministres et Parlementaires.

Nous avons travaillé de façon approfondie pour la Majorité présidentielle et lors des élections présidentielles nous avons proposé « 60 propositions, pour une France Progressiste ».

Le temps des Législatives est venu et à la suite de l'interview du Président de la République dans le magazine Têtu (<https://tetu.com/2022/04/20/second-tour-election-presidentielle-2022-reponses-candidat-emmanuel-macron-programme-gay-lgbt/>) entre les deux tours, un vrai programme de mandature se dessinant, nous avons davantage ciblé nos propositions pour la campagne des législatives.



**Nous appelons toutes les candidates et tous les candidats à prendre en compte nos propositions dans leur programme. Engagez-vous !**

## LUTTE CONTRE LES LGBTPHOBIES EN EUROPE

« Les années que nous venons de traverser ont été des années d'avancées pour les droits LGBT+ en Europe de manière générale. Mais nous devons faire face à des mouvements qui portent en eux des régressions sociétales inacceptables. Je veux parler des zones "sans LGBT" polonaises et hongroises, sur lesquelles l'extrême-droite française préfère fermer les yeux. Non seulement, j'en parle et les condamne, mais j'agis pour y mettre fin. La présidence française de l'Union européenne a permis de relancer les procédures enclenchées contre ces pays, bloquées depuis des mois au niveau européen. J'ai voulu que les questions LGBT+ trouvent toute leur place dans cette présidence, avec notamment la reconnaissance de toutes les familles dans tous les pays de l'Union européenne et l'inscription des propos et crimes homophobes dans la liste des crimes européens. »

***#21 Soutenir la proposition législative de la Commission européenne sur la reconnaissance mutuelle des familles "arc-en-ciel" entre les Etats membres ainsi que le projet de directive contre les discours et les crimes de haine, notamment sexistes et LGBTphobes.***

« La France porte et continuera de porter notre idée de droits humains aux plans européen et international, qui suppose la lutte contre les discriminations contre les personnes LGBT+. Nous avons interdit les thérapies de conversion dans notre pays, mais rien n'empêche aujourd'hui de se rendre dans les pays voisins pour le faire. **Je souhaite que nous portions une initiative pour que l'ensemble de l'Union européenne nous suive dans cette interdiction.**

Nous continuerons de porter ce message et **je souscris à la proposition de nommer un ambassadeur référent LGBT+ au Quai d'Orsay.** »

***#22 Initier ou s'associer à toutes les résolutions ou travaux de l'ONU ou du HCDH qui luttent pour la fin des discriminations LGBT+ dans le monde.***

## LUTTE CONTRE LES LGBTPHOBIES EN FRANCE

« L'école a un rôle clé à jouer dans la lutte contre les préjugés et les discriminations envers les personnes lesbiennes, gay, bi, trans. C'est le lieu où l'on peut s'attaquer au problème à la racine. Le travail des associations LGBT+ et leur intervention en milieu scolaire, mais aussi périscolaire, est essentiel. Elles défendent l'inclusion et le respect d'autrui, elles luttent contre les préjugés à la source des violences, elles rappellent à des jeunes, qui pour certains ont besoin que quelqu'un le fasse parce que personne d'autre ne le fera, qu'il n'y a chez eux rien à guérir. Elles participent de cet objectif si essentiel de l'école qui est de former des citoyens et oui, je le dis avec gravité, elles concourent à protéger les jeunes en garantissant que l'école soit un lieu d'accueil bienveillant pour chacun d'eux. Dans le cadre du plan national France LGBT, des observatoires LGBT ont été installés au sein de cinq académies pour impliquer toute la communauté éducative dans la lutte contre les LGBTphobies. **Je souhaite que ces observatoires soient progressivement généralisés dans toutes les académies.** »

**#01 Donner aux associations de lutte contre les LGBTphobies en milieu scolaire, périscolaire, professionnel, culturel ou sportif, les moyens d'intervenir de façon pérenne, régulière et considérable pour ainsi se professionnaliser (conventions financières pluriannuelles et financement de permanents, professionnalisation et formation des acteurs, décharges d'activité, octroi de congés d'engagement, bonification de droits à la formation, etc.).**

**#37 Faire intervenir de manière obligatoire les associations de lutte contre les discriminations en classe de troisième pour sensibiliser les collégiens à toutes les discriminations.**

**#27 Sensibiliser et former les agents du service public ainsi que l'ensemble du personnel des établissements scolaires et périscolaires aux questions liées aux identités de genre et de transidentité.**

« Enfin, la lutte contre le harcèlement scolaire est un sujet auquel j'attache une importance toute particulière. Nous avons agi avec détermination pendant cinq dernières années. Le Parlement a récemment adopté une loi pour créer un délit d'harcèlement scolaire qui pourra être puni jusqu'à 10 ans de prison en cas de suicide ou tentative de suicide de la victime. Elle met également en place une obligation de moyens pour les établissements scolaires. Cette loi vient d'être votée. **Je souhaite que nous suivions avec beaucoup de précision et d'exigence sa mise en œuvre et ses premiers impacts. Je souhaite également étudier la possibilité de créer une circonstance aggravante en cas de harcèlement aux motivations racistes, antisémites ou LGBTphobes.** »

« En deuxième lieu, il faut replacer la lutte contre les LGBT-phobies à plusieurs niveaux dans la société. Il y a à peine plus de 40 ans, certaines relations entre personnes de même sexe pouvaient tomber sous le coup de la loi de notre pays. Il faut rendre hommage à Robert Badinter pour le combat qu'il a porté, et reconnaître toutes ces militantes et militants qui ont porté des revendications légitimes depuis des décennies. Nous devons poursuivre ce combat pour que chacun se sente autorisé, en France, à être qui il est et à être libre d'aimer qui il veut. Cela passe par la loi : nous y avons travaillé en créant le délit d'outrage sexiste ou sexuel (dit "harcèlement de rue"), en y incluant tous les outrages liés à l'orientation sexuelle. Je veux le dire aussi avec force, dans ce second tour face à l'extrême-droite : toute parole publique, encore plus lorsque l'on est candidat à la Présidence de la République, doit être très claire. Pas de place pour les discriminations contre les personnes LGBT dans la République. »

**#51 Lutter contre les stigmatisations et les rejets liés à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre dans les services d'aide à domicile et dans les établissements d'accueil des personnes âgées par la formation des salariés.**

**#46 Promouvoir davantage le Plan national d'actions pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ 2020-2023 auprès des syndicats patronaux et organisations professionnelles pour les sensibiliser sur le sujet : garantir les premiers jalons de succès de ce plan auprès de toutes les parties prenantes mais plus spécifiquement des TPE/PME et les collectivités locales et prendre en compte l'inclusion des personnes LGBT+ dans le dialogue social.**

**#16 Interdire toute discrimination selon les types de famille dans l'octroi de congés pour événements familiaux par les employeurs publics et privés.**

**#59 Pérenniser l'appel à projets locaux visant à financer des actions de lutte contre les LGBTphobies en Outre-mer avec un financement partenarial entre la DILCRAH et le ministère des Outre-mer.**

**#24 Garantir une formation sur les questions LGBT+ (et le biais culturel) à tous les agents et agentes de l'asile : officiers et officières de l'OFPRA et préfectoraux, juges de la CNDA afin de garantir une écoute bienveillante et attentive de la parole du demandeur ou de la demandeuse et mettre en place des référentes et référents au sein de ces structures.**

**Pour être plus ambitieux :**

**#15 Garantir des congés parentaux identiques pour tous les couples, quels que soient le genre et le mode de conception de l'enfant, en modifiant le code du travail.**

« La visibilité des personnes LGBT+ est également essentielle. Il est d'autant plus facile de s'assumer tel qu'on est quand on voit d'autres s'assumer tels qu'ils sont. C'est pourquoi j'encouragerai les artistes, les sportifs, mais aussi tous les responsables politiques, économiques et associatifs LGBT au niveau national comme local à s'engager comme rôles modèles. C'est important pour notre société et l'évolution des mentalités. »

**#38 ARCHIVES LGBT+ : créer un centre de mémoire et un portail digital pour ensuite intégrer l'histoire des LGBT+ dans l'enseignement scolaire.**

**#41 Définir des référents dans la lutte contre les LGBTphobies parmi les sportifs, sur le principe des rôles modèles et des porteurs de cause et s'inspirer de la charte "sport et trans" proposée par la Fédération Sportive LGBT + pour l'ensemble des fédérations sportives.**

**#14 Accroître la visibilité des familles transparentes de sorte à offrir davantage de modèles aux (futurs) parents trans.**

« Je veux ensuite lutter avec force et sans arrêt contre la violence, dans la rue ou sur les réseaux sociaux. C'est insupportable, c'est inadmissible. Beaucoup a été fait dans la formation de nos forces de l'ordre et magistrats pour mieux accueillir les victimes et sanctionner systématiquement les propos et actes anti-LGBT. Depuis 2017, chaque gardien de la paix, chaque gendarme est sensibilisé au cours de sa formation initiale. Sur la seule année 2021, cela correspond à plus de 5000 personnes formées. **Nous allons poursuivre cet effort en multipliant ces interventions dans le cadre de la formation continue et en développant un réseau de référents spécialisés au sein des commissariats et brigades de gendarmerie.** »

« Dans les médias aussi, les discours LGBTphobes doivent être dénoncés et sanctionnés, surtout dans le cadre de programmes particulièrement destinés aux jeunes ou appréciés par eux. **Je proposerai d'inviter l'ARCOM à se saisir pleinement et expressément des sujets de discrimination et de représentation des personnes LGBT+,** notamment dans le cadre de son Observatoire égalité, éducation et cohésion sociale ou grâce à son baromètre de la diversité, et à considérer avec une attention particulière les défauts de maîtrise d'antenne que l'on constate encore bien trop souvent. »

**#39 Créer un observatoire dédié aux questions LGBT+ dans le cadre de l'ARCOM ou bien sous l'autorité interministérielle des ministères de la Culture, de l'Égalité des chances et de l'Intérieur (citoyenneté).**

**#40 Créer un index LGBT+ permettant d'objectiver les avancées, en adaptant le modèle du <https://www.equaldex.com/equality-index>. Sans entrer dans le « name and shame », il permettrait d'être une boussole d'avancées.**

## PROCREATION MEDICALEMENT ASSISTEE – PMA

« Nous avons souhaité, au cours du quinquennat, simplifier l'accès à la parentalité des couples de femmes avec la "PMA pour toutes". La loi ouvrant la PMA aux couples de femmes a permis le démarrage des premières grossesses et je sais la joie que ces naissances tant espérées et attendues vont leur apporter. Nous avons ainsi œuvré pour mettre fin à cette inégalité supportée par la loi pour permettre à toute femme, le désirant et le pouvant, de porter son enfant. C'est une victoire pour toute la société. »

**Pour être plus ambitieux :**

**#02 Permettre aux hommes transgenres ayant déjà fait leur changement d'état civil et en situation de procréer de bénéficier de la PMA à conditions égales.**

« J'entends cependant qu'il y a dans certains territoires des listes d'attente pour pouvoir effectuer une PMA. Il faudra rapidement y remédier. C'est pourquoi **je continuerai d'investir dans les campagnes de sensibilisation pour les dons de gamètes**. Je suis convaincu que nous y parviendrons. »

## GESTATION POUR AUTRUI – GPA, FILIATION

« Sur le sujet de la GPA, notre ligne de conduite est et restera celle de la protection. D'abord celle des enfants : parce que nous devons assurer à tous les enfants de la République les mêmes droits, nous avons voulu assurer la stabilité pour les familles dans l'établissement des liens de filiation. La procédure d'adoption en place actuellement assure cette stabilité. Elle permet d'accueillir dans la République et dans leur famille les enfants nés à l'étranger par GPA. **J'entends le caractère complexe et long de la procédure. Évaluons-la de façon partagée au cours du quinquennat qui viendra.** »

**Pour être plus ambitieux :**

**#17 Garantir la retranscription intégrale de l'état civil en France d'un enfant né de GPA légale à l'étranger, comme la jurisprudence de la Cour de Cassation l'avait ordonné, afin que le second parent dit "d'intention" ne soit plus obligé de passer par une procédure d'adoption intraconjugale. La loi bioéthique a en effet limité la transcription d'un acte d'état civil étranger au seul parent biologique, le second parent dit "d'intention" devant passer par une procédure d'adoption intraconjugale.**

Nous voulons ensuite tenir compte de la réalité de toutes les familles, dans leur diversité, en allant plus loin dans cette double voie de la protection et de la simplification. Ainsi en sera-t-il de la question de l'autorité parentale, dans un esprit de pleine inclusion, c'est-à-dire par exemple en simplifiant la vie quotidienne des familles recomposées et des familles en coparentalité, en facilitant plus qu'aujourd'hui le partage de l'autorité parentale.

*#05 Statut de coparent : pour donner une véritable reconnaissance et un statut juridique aux coparents en permettant à l'enfant d'avoir plus de 2 parents et en donnant les mêmes droits aux parents légaux et aux parents biologiques. En France, la loi ne reconnaît pas qu'un enfant puisse avoir plus de deux parents. S'il y a des conjointes et/ou conjoints, celles-ci et/ou ceux-ci ne sont pas considérés comme étant les parents légaux. Ils et/ou elles n'ont donc pas les mêmes droits juridiques sur l'enfant que les parents biologiques.*

*#06 Ouvrir tous les droits et devoirs inhérents au lien marital, y compris la filiation et succession, autorité parentale, doivent être ouverts à tous les couples de même sexe.*

*#07 Simplifier l'adoption au sein de familles homoparentales même en cas de plusieurs coparents (y compris pour les conjoints ou conjointes pacsés).*

*#12 Adapter davantage les formulaires utilisés par les institutions de même que la documentation relative à la famille de sorte à ce que la diversité des modèles familiaux soit incluse.*

« Je l'ai dit, mon souci de protection m'amène à ne pas souhaiter ouvrir la possibilité de la GPA en France. Sa légalisation poserait en effet la question de l'exploitation du corps des femmes. Même dans une GPA altruiste, les femmes qui portent l'enfant à venir traversent les effets physiques et psychiques d'une grossesse. Ces femmes doivent arrêter leur activité professionnelle au moins un temps, ce qui implique nécessairement une compensation et une prise en charge financière. Je reste très rétif à cet aspect financier. J'observe d'ailleurs qu'en apportant aux projets de coparentalité, par la simplification du partage de l'autorité parentale que j'évoquais plus haut, la sécurité juridique qui leur manque aujourd'hui, beaucoup d'hommes et de femmes trouveront une solution plus simple, plus sûre, accessible et plus respectueuse des droits des femmes qu'effectuer une GPA à l'étranger. »

## FACILITATION DES PARCOURS DE TRANSITION POUR LES PERSONNES TRANSGENRES

« Des questions relatives à l'identité de chacun traversent la société. J'assume que ce sont des sujets sur lesquels j'étais moins sensibilisé au début de mon mandat que maintenant. J'ai entendu ces questionnements dans une partie de notre jeunesse. Chacun doit trouver sa place. Je vois aussi nos voisins européens traversés par ces mêmes débats et faire des choix qui parfois nous interpellent.



Premier point, et je veux le rappeler sans ambiguïté et avec force : la transphobie doit être punie. C'est pourquoi **je proposerai l'extension du délit d'outrage sexiste ou sexuel aux outrages envers les personnes trans.** »

**#13 Sensibiliser la population générale aux personnes trans et leur famille afin de favoriser leur acceptation sociale.**

« Deuxième point, sur lequel je veux être tout aussi clair. Les personnes qui s'engagent dans un processus de transition doivent être respectées dans leur choix et leur vie ne doit pas être rendue plus complexe par des procédures administratives si elles sont inutiles. »

**#09 Former et sensibiliser les professionnels ainsi que le personnel des institutions travaillant auprès des (futurs) parents et de leur famille (garderies/écoles, cliniques de fertilité, centres d'adoption, Tribunal de la famille, professionnels et professionnels de la santé, organismes communautaires, etc.) aux réalités des familles transparentes afin que celles-ci soient mieux accompagnées et qu'elles puissent recevoir un service équitable.**

**#30 Ne plus rendre le suivi psychiatrique obligatoire dans le cadre d'une transition médicalisée (dé-psychiatisation) : proposer le libre choix d'un suivi psychiatrique ou psychologique (ce dernier non reconnu jusqu'à présent), et que la transition médicalisée fasse éventuellement l'objet d'une décharge personnelle si le/la praticien(ne) le demande. Il s'agit de faire respecter le principe de l'autodétermination qui doit primer avec le consentement libre et éclairé de la personne.**

**Pour être plus ambitieux :**

**#28 Dé-judicialiser des procédures de changement d'état civil (CEC).**

**#08 Réformer le Code civil de sorte à ce que les parents trans puissent être reconnus sur le certificat de naissance de leurs enfants par la mention parentale légale qui correspond à leur situation familiale (fin de l'obligation de l'altérité biologique et prise en compte de la vérité sociologique).**

« Enfin, un sujet qui me tient à cœur et qui concerne la lettre parfois omise dans « LGBTQI », le I pour intersexe. Nous parlons là de plusieurs centaines d'enfants qui naissent chaque année avec des caractères sexuels biologiques qui ne correspondent pas aux définitions traditionnelles du sexe masculin ou féminin. La loi bioéthique du 2 août 2021 a encadré plus strictement les chirurgies pratiquées sur l'enfant pour lui assigner un sexe à la naissance. C'est un vrai progrès. **Ce cadre devra être évalué, pour garantir qu'il apporte toutes les assurances qu'attendent et méritent les personnes concernées.** »

**#32 Interdire les interventions chirurgicales et les traitements sans le consentement de l'enfant dans le cas où l'intersexuation ne présente aucun danger particulier pour la santé, et faire respecter l'avis du Conseil d'Etat sur cette question.**

**Ces 28 propositions pour les élections législatives 2022 sont issues des « 60 propositions pour la Majorité présidentielle » travaillées conjointement par Progressistes LGBT+ et CENTR'ÉGAUX début 2022.**

**Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces 60 propositions via :**

<https://progressisteslgbt.fr/sites/default/files/documents/2022-03/60%20propositions%20pour%20une%20France%20Progressiste%20-%20Maison%20Commune%20LGBT%2B%202022.pdf>

et

[http://www.centregaux.org/Doc/Presidentielles%202022/220202\\_60\\_propositions\\_pour\\_une\\_France\\_Progressiste\\_Maison\\_Commune.pdf](http://www.centregaux.org/Doc/Presidentielles%202022/220202_60_propositions_pour_une_France_Progressiste_Maison_Commune.pdf)



**Hervé GASTAUD**  
Président

**Jean-Michel GOUSTOUR**  
Vice-Président

[contact@progressisteslgbt.fr](mailto:contact@progressisteslgbt.fr)  
<https://progressisteslgbt.fr/>



@ProgressistLGBT



Progressistes LGBT+



@progressisteslgbt

**Frédéric GETTON**  
Président

**Clément BASCOUL**  
Cofondateur

[association@centregaux.org](mailto:association@centregaux.org)  
[www.centregaux.org](http://www.centregaux.org)



@centregaux  
@centregaux\_off



CENTR'ÉGAUX

## PRÉSENTATION DE PROGRESSISTES LGBT+

Aboutissement de l'initiative LGBT+ En Marche lancée début 2017 par un collectif de militants(es) LGBT+ soutenant Emmanuel Macron dans le cadre des élections présidentielles, puis en soutien à la majorité présidentielle lors de son mandat. Progressistes LGBT+ existe officiellement depuis juin 2019 sous forme d'association.

Bien que soutenue par En Commun (en cours), Territoires de Progrès, La République En Marche et AGIR La droite constructive et les Jeunes avec Macron, l'association est ouverte à toutes personnes, LGBT+ comme alliés(es), adhérents(es) ou non de la majorité présidentielle, partageant nos valeurs et souhaitant apporter leur soutien.

## PRÉSENTATION CENTR'ÉGAUX

Association des Centristes et Démocrates LGBT+, association à but non lucratif loi 1901 créée en janvier 2006, regroupe des femmes et des hommes de sensibilité politique centriste, démocrate, écologiste, européenne et humaniste, membres ou proches du Mouvement Démocrate : MoDem.

CENTR'ÉGAUX milite pour l'égalité des droits entre les citoyens hétérosexuels et homosexuels, lutte contre l'homophobie et toutes les formes de discriminations dont sont victimes les personnes LGBT+.